

La nouvelle réglementation sur la protection des données

QUELS ENJEUX OPÉRATIONNELS POUR LES PROFESSIONNELS ?

vendredi 15 juin 2018
9h-12h30

Cnam - amphithéâtre Abbé-Grégoire
292 rue Saint-Martin - Paris 3^e

En mai 2018, la réglementation applicable en France sera profondément modifiée par la mise en application du nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD) ainsi que par la nouvelle loi française *Informatique et libertés*. Le cadre juridique sera également prochainement complété par le règlement européen *e-privacy*. Au-delà des grands principes, quelles sont les conséquences de cette nouvelle réglementation sur le plan opérationnel ? Quels sont les points d'attention et les diligences à mettre en œuvre afin de limiter son risque ?

À l'occasion de cette matinée débat organisée par le Cnam, venez partager le décryptage d'experts reconnus sur le sujet et leur soumettre vos questions pratiques.

Avec la participation de :

Sophie Nerbonne, directrice de la conformité de la Cnil

Nathalie Metallinos, avocate

Muriel Grateau, responsable protection des données chez Groupama.

Allocution introductive d'**Olivier Faron**, administrateur général du Cnam.

Table ronde animée par **Guillaume Desgens-Pasanau**, magistrat et enseignant associé au Cnam.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS ADRESSER PAR MAIL VOS QUESTIONS, NOUS EN TIENDRONS COMPTE DANS LA PRÉPARATION DES SUJETS ÉVOQUÉS LORS DE LA TABLE RONDE.

Entrée sur inscription gratuite
sylvie.ganne@lecnam.net

Organisé en partenariat avec

